

27 mar 2009 -13:00

Appartient à [Conseil des ministres du 27 mars 2009](#)

Marché public pour la police fédérale

Mise à disposition de personnel spécialisé en informatique et télécommunication au profit de la police fédérale

Mise à disposition de personnel spécialisé en informatique et télécommunication au profit de la police fédérale

Le Conseil des ministres a autorisé le ministre de l'Intérieur Guido De Padt à prolonger d'un an le contrat concernant le marché ouvert pluriannuel de services pour la mise à disposition de personnel spécialisé en informatique et télécommunication au profit de la police fédérale.

Ce quatrième avenant au contrat initial prendra effet au 1er avril 2009 et se terminera le 31 mars 2010. Le marché consiste en la mise à disposition d'environ 100 consultants au profit de la direction de la Télématic. Ces consultants sont chargés de la conception, du développement, de l'exploitation et de la maintenance des systèmes d'information de la télématic policière ou des projets informatiques, tant de la police fédérale que de la police locale.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe